

Socle 4

Module 5

Appliquer la réglementation spécifique aux structures de la petite enfance, afin de respecter la santé et la sécurité de l'enfant, de ses parents, des professionnels et du public au sein de la structure, en identifiant son degré de responsabilité professionnelle

Diriger ou créer une structure d'accueil du jeune enfant exige une parfaite maîtrise du cadre réglementaire, en constante évolution. Cette formation vous permet de sécuriser vos pratiques, de garantir la conformité de votre établissement, d'assurer la sécurité et la santé des enfants, et d'accueillir tous les publics, y compris en situation de handicap. Un parcours essentiel pour rester à jour et piloter une structure de qualité, que vous soyez en poste, porteur de projet ou en évolution professionnelle.

OBJECTIFS

- Mettre en place un cadre réglementaire de création et de fonctionnement d'une structure de la petite enfance
- Respecter de la réglementation relative à la sécurité physique au sein de la structure de la petite enfance
- Mettre en œuvre de la réglementation relative à l'accueil et à la santé de l'enfant
- Intégrer la réglementation relative à l'accueil d'un enfant ou de parents en situation de handicap

CONTENUS

Objectif 1 : Mettre en place un cadre réglementaire de création et de fonctionnement d'une structure de la petite enfance

- Types de structures (crèche, micro crèche, etc.)
- Textes réglementaires (Code de la santé publique, Code de l'action sociale...)
- Démarches de création et autorisations (PMI, CAF...)
- Projet d'établissement et règlement intérieur
- Taux d'encadrement et qualifications exigées
- Responsabilités juridiques du directeur
- Financement et gestion budgétaire

Objectif 2 : Respecter la réglementation relative à la sécurité physique

- Normes de sécurité des locaux (incendie, aménagements, accessibilité)
- Évaluation des risques et plan de prévention
- Hygiène des locaux et sécurité alimentaire
- Protocoles en cas d'urgence (blessure, évacuation...)
- Formations du personnel (secourisme, incendie)

Objectif 3 : Mettre en œuvre la réglementation relative à l'accueil et à la santé de l'enfant

- Suivi médical et protocole de soins (PAI, fièvre, médicaments...)
- Hygiène corporelle et soins quotidiens
- Respect des besoins fondamentaux (sommeil, alimentation...)
- Prévention des maladies en collectivité
- Communication avec les familles sur la santé et le bien-être

Objectif 4 : Intégrer la réglementation relative à l'accueil du handicap

- Lois sur l'inclusion et la non-discrimination
- Accessibilité des locaux et adaptations nécessaires

- Projet d'accueil individualisé (PAP)
- Coopération avec les familles et professionnels spécialisés
- Sensibilisation et formation de l'équipe à l'accueil du handicap

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports d'éléments théoriques
- Echanges et analyses des pratiques
- Visionnage de supports projetés
- Exercices
- Remise de supports pédagogiques durant la formation
- Mobilisant une pédagogie active, l'intervenant/formateur se saisira des apports des différents participants, et favorisera les interactions (entre participants, et entre les participants et lui)

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation accessible aux professionnels occupant, ou souhaitant occuper, un poste de direction ou de management au sein d'une structure d'accueil de la petite enfance

DÉLAI D'ACCÈS

Pour la formation au sein du CRFPE, la formation est accessible aux dates indiquées. Pour la formation au sein de votre établissement, le délai entre la signature de la commande et la réalisation est de 2 mois maximum

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Cette formation fera l'objet d'une évaluation qualitative (comprenant les conditions techniques de réalisation)
- Cette formation fera également l'objet d'une évaluation pédagogique, portant sur les apports visés, en terme de compétences. Elle prendra la forme d'un questionnaire identique en début et en fin de formation afin de mesurer la progression pédagogique du stagiaire dans l'acquisition des connaissances/compétences

MOYENS À DISPOSITION

- L'ensemble des stagiaires ont accès durant un an à notre centre de ressources documentaires
- L'ensemble de nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap



LIEU ET DATE : au CRFPE à Lille ou au sein de votre établissement

PRÉ-REQUIS : aucun

DURÉE : 5 jours

INTERVENANT : Formateur possédant une expertise dans le domaine du droit et/ou de la gestion des ressources humaines et/ou des cadres législatifs relatifs au secteur de la petite enfance

TARIF : 1050 €



Cette formation vous intéresse ? CONTACTEZ- NOUS

 contact@crfpe.fr |  03.20.14.93.06 |  465 rue courtois 59000 Lille

 www.crfpe.fr

